

La chasse aux chômeurs... dans notre ligne de mire

MAINTENIR LE CAP ?

La ministre de l'Emploi suggère néanmoins d'amplifier le plan de contrôle des chômeurs; une mesure destinée, selon elle, "à 90 % à aider les chômeurs à retrouver du travail et non pas à les exclure"❶. Une analyse bruyamment relayée par certains éditorialistes. Plus que jamais les chômeurs sont stigmatisés et précarisés, "mais les contrôles et l'éventualité d'une sanction doivent subsister. Ils marquent un cadre pour les chômeurs. [...] C'est précisément quand l'emploi est en crise que les autorités publiques doivent être présentes aux côtés de ceux qui en sont dépourvus. Elles ne peuvent les abandonner, les laisser perdre pied, se décourager"❷. C'est vrai, avec de pareils arguments, il y a de quoi perdre tout espoir...

DROIT DANS LE MUR ?

Si entre 2004 et 2008, le nombre de chômeurs sanctionnés a crû exponentiellement, jusqu'à atteindre 114 %; pour les 6 premiers mois de 2009, 3 147 exclusions définitives ont déjà été prononcées par l'ONEm, soit... 70 % du total des chômeurs radiés durant tout 2008. Qui plus est, il ressort d'études universitaires récentes (comme celle que nous décortiquerons dans ce dossier) deux éléments importants, contredisant radicalement

C'EST LA CRISE! A LA CHAÎNE, LES EMPLOIS SONT DÉTRUITS, MASSACRÉS. CHAQUE JOUR, 250 POSTES DE TRAVAIL SONT SUPPRIMÉS DANS NOTRE PAYS. CHÔMAGE RECORD? C'EST DEVENU MÉCANIQUE: ALORS QUE LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE A POUR VOCATION DE PROTÉGER LES TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI, L'ONEM EXCLUT QUOTIDIENNEMENT 115 CHÔMEURS DE LEUR DROIT AUX ALLOCATIONS.

/ Daniel Flinker
CSCE

l'idée selon laquelle le programme "d'activation du comportement de recherche d'emploi", voté en 2004, favoriserait le retour à l'emploi. D'une part, les chômeurs sanctionnés ont un accès à l'emploi inférieur aux chômeurs non sanctionnés et d'autre part, le peu de postes de travail occupés par ces exclus sont des emplois intérimaires, instables, dotés de basses rémunérations.

UNE ÉCLAIRCIE DANS LA TEMPÊTE ?

En octobre dernier, à Châtelet, l'échevin de l'emploi, Michel Mathy, a fait preuve de bon sens: "En période de crise, il n'y a pas de boulot. Pourquoi obliger le chômeur à en chercher?" s'interroge-t-il. Pour le mandataire socialiste: "Contrôler le chômeur, c'est une mesure

dépassée, injuste et asociale, qui ne correspond plus à la réalité actuelle. Aujourd'hui, elle sert davantage à exclure le chômeur plutôt qu'à l'encadrer".❸ Sur base de cette réflexion, une suspension du plan de contrôle des chômeurs a été votée par la commune hennuyère, une démarche qui fait actuellement tâche d'huile.

TRAVAILLEURS AVEC OU SANS EMPLOI, UN MÊME COMBAT ?

Portée par la FGTB, une motion exigeant, tant que la crise économique poursuit son œuvre de destruction de l'emploi, un gel de la mesure de renforcement des devoirs des chômeurs, a été entérinée par 25 communes. Parallèlement à ce mouvement, les actions des syndicats socialiste et chrétien

se multiplient: à la Noël, ce sont les chômeurs FGTB de Verviers qui "ont les boules"; en janvier, c'est au tour de la CSC d'interpeller les ministres de l'Emploi au siège du cdH. Et à la fin de ce même mois, en front commun, les trois grands syndicats organisent une manifestation, regroupant 30 000 personnes, en faveur de l'emploi et d'un moratoire sur le système de contrôle de disponibilité des chômeurs, avant sa réforme en profondeur. De son côté, la Fédération des CPAS wallons s'engage, elle aussi, à marquer le coup, en dénonçant un plan aux conséquences désastreuses pour les budgets communaux, puisque bon nombre de chômeurs sanctionnés sont pris en charge par l'aide sociale locale. ➔

(29)

**SUR LE TERRAIN
DE L'EXCLUSION
DU CHÔMAGE**
(Gérald Hanotiaux)

(32)

**LA FGTB
WALLONNE
CONTRE-
ATTAQUE!**
(Thierry Bodson)

(34)

**POUR LA CSC,
L'ACTIVATION
PÉNALISE LES
PLUS FAIBLES.**
(Isabelle Barez)

(35)

**ONEM-CPAS:
LE CARROUSEL
INFERNAL**
(Luca Ciccia)



**PARTOUT EN EUROPE, LA CHASSE EST DÉCLARÉE OUVERTE! MAIS EN BELGIQUE
ET DANS D'AUTRES PAYS, COMME ICI EN FRANCE, LES CHÔMEURS SE MOBILISENT.**

→ Même le PS, qui a constamment soutenu le plan Vandenberghe (sp.a), demande désormais que s'installe, sans délai, une discussion à son sujet.

UN SIGNAL FORT !

Aujourd'hui, les critiques, suscitées par la mesure de contrôle des chômeurs, connaissent une seconde jeunesse. Le moment est donc venu d'amplifier le mouvement de contestation, visant à stopper la chasse aux chômeurs.

Le présent dossier comporte deux parties. La première offre la parole à la FGTB et à la CSC, afin de permettre aux deux syndicats de détailler leurs nouvelles campagnes contre le plan d'activation incriminé. Ces prises de position sont introduites par des témoignages d'accompagnateurs syndicaux, en première ligne pour estimer les effets réels de la mesure coercitive.

CHÔMEURS CHASSÉS : LE SOS DES CPAS

Il y a quelques mois, Zoé Genot interpellait la ministre de l'Emploi à propos des conséquences, pour les CPAS, des exclusions du chômage^④. Se basant sur un rapport de la Fédération des CPAS wallons, la députée fédérale épinglait de 2005 à 2008, une hausse de 707 % des personnes à prendre en charge par les CPAS à cause de ces exclusions.

Ce système pose, en effet, un double problème. D'abord, il mène à des situations dramatiques où les chômeurs sanctionnés perçoivent une aide généralement en dessous du seuil de pauvreté, ce qui les fragilise encore davantage. Ensuite, la mandataire Ecolo -rappelant que les chômeurs les plus vulnérables constituent les premières victimes des sanctions- constate également que ce sont les communes les plus pauvres qui doivent, pour l'essentiel, aider ces exclus. Ces mécanismes répressifs ont donc pour effet de faire porter le poids financier des sanctionnés de l'ONEm sur les épaules des pouvoirs locaux ;

un surcoût que les CPAS wallons estiment à 20 millions d'euros pour la seule année 2009^⑤.

Face au feu nourri des critiques, Joëlle Milquet a promis une enquête approfondie. Justement, en septembre dernier, une étude commandée par le Service public de Programmation Intégration sociale, réalisée par les universités de Bruxelles et de Louvain, a été rendue publique. Partant d'un bilan précis des effets, sur 5 années, du plan de contrôle des chômeurs, cette recherche se penche plus précisément sur les allocataires exclus qui émargent finalement au CPAS.

En 181 pages fouillées, les chercheurs démolissent tous les arguments gouvernementaux en la matière et démontrent ce que tout le monde, à part la ministre de l'Emploi, admet désormais : le nombre de sanctions a indubitablement augmenté suite à l'introduction du plan d'activation de recherche d'emploi. Le constat des scientifiques s'avère sans appel : "L'explosion du nombre de sanctions a provoqué, en nombre absolu, une augmentation du flux de sorties vers les CPAS"^⑥.

La seconde partie de ce dossier est donc consacrée au décryptage méticuleux de cette étude, qui remet en cause le plan de contrôle des chômeurs et dénonce ses conséquences catastrophiques pour les sans-emploi sanctionnés, notamment lorsqu'ils aboutissent au CPAS.

DU CONSTAT AU COMBAT...

Comment enrayer le cercle vicieux emploi précaire- exclusion du chômage- glissement inexorable entre les mailles du dernier filet -troué- de protection? De manière générale, il est urgent que l'État fédéral prenne ses responsabilités en développant un programme de créations massives d'emplois de qualité et en relevant les allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté.

De manière plus précise, depuis

2004, le CSCE a lancé une plateforme exigeant le retrait pur et simple du programme de contrôle des chômeurs. L'ONEm exécute un plan orchestré par l'État fédéral. Les travailleurs avec ou sans emploi, les syndicats, les usagers, les assistants sociaux et les directions des CPAS doivent donc faire bloc pour intensifier la pression qu'ils exercent, afin que le gouvernement clôture, enfin, la chasse aux chômeurs. ■

① METRO, Les chômeurs toujours contrôlés, 12-01-2010.

② ROCOUR V., La société du travail. La Libre Belgique [en ligne], 12-01-2010. Disponible sur: <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/554978/une-societe-du-travail.html> (consulté le 02-02-2010)

③ BELGA, Il n'y a pas de boulot. Pourquoi obliger le chômeur à en chercher? [en ligne], 22-10-2009. Disponible sur: <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/1019005/2009/10/22/Il-n-y-pas-de-boulot-Pourquoi-obliger-le-chomeur-a-en-chercher.dhtml> (consulté le 02-02-2010)

④ GENOT Z., Chômeurs virés au CPAS: les pauvres payeront pour les plus pauvres. [en ligne], 25-03-2009. Disponible sur: <http://www.zoegenot.be/Chomeurs-vires-au-CPAS-les-pauvres.html> (consulté le 29-01-2010)

⑤ BELGA, Les CPAS dénoncent le coût de l'exclusion des chômeurs, 22-01-2010.

⑥ HEYLEN V., BOLLENS J., CENICCOLA P., VANHEERSWYNGHELIS A., Flux potentiels des sanctionnés vers les CPAS. Le plan d'activation du comportement de recherche. Commande du SPP Intégration sociale, septembre 2009, p. 44.